

# OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE BIÈVRE



## CLDR STRATÉGIE & RELECTURE DES FICHES-PROJETS

19 JUIN 2023



### Lieu de réunion

Salle du Conseil communal (Bièvre)



### Ordre du jour

1. Actualités
2. Stratégie et ODDs
3. Relecture des fiches-projets
4. Divers & suites



### Présences

- › Pour les membres de la CLDR : 13 présents (voir liste en annexe 1)
- › Pour Impact SPRL, auteur de PCDR : Sara Mestrenzy et Stéphane Mottiaux
- › Pour la Fondation rurale de Wallonie : Alisée Lequeux et Annick Samyn



**Commune de Bièvre**  
Michaël Modave, bourgmestre FF en  
charge du PCDR

**Fondation rurale de Wallonie**  
Alisée Lequeux | Annick Samyn  
Agents de développement



## Introduction

---

L'aventure de l'élaboration du PCDR entre dans sa toute dernière phase. En deux réunions, il faudra relire les fiches-projets, mais également clôturer la stratégie qui avait été proposée par l'auteur au tout début du travail de la CLDR.

## Actualités

---

### 1) Retour sur la présentation de la liste de projets au Conseil communal du 03 avril 2023

Après avoir présenté la liste priorisée de projets au Collège communal, c'était au tour du Conseil de prendre connaissance de la proposition de la CLDR. Suite à la présentation par la FRW, les membres du Conseil communal ont émis diverses remarques :

- La liste des projets retenus est très intéressante.
- Concernant le réseau de voies lentes : la carte présentée est fort théorique. Attention de voir ce qu'il sera réellement possible de faire en vrai et en lien avec les réels besoins.
- Concernant la parcelle forestière laboratoire : ce projet est fastidieux à mettre en œuvre. La FRW a indiqué qu'il s'agira d'identifier les bons porteurs de projet pour que cette action se déroule au mieux (PNAM notamment, ...)
- Des précisions sur le projet d'éolienne citoyenne ont été demandées. En effet, acquérir une éolienne représente un coût énorme. La FRW a expliqué qu'il s'agit bien d'une action et non d'un projet. C'est-à-dire que l'objectif serait plutôt d'encourager une coopérative ou une autre structure citoyenne à investir dans une éolienne du parc, tel que ça se fait ailleurs. Il est noté le fait que certaines communes prennent des parts dans de telles structures.

**Les membres de la CLDR qui étaient présents sont invités à donner leur impression :**

- Il est dommage que peu de conseillers aient donné leur avis, le peu de réactions et de débat est étonnant.

### 2) Aménagement d'une parcelle forestière laboratoire

Tel que précisé lors du Conseil communal, mais non encore annoncé en CLDR, un propriétaire d'un terrain boisé sur la commune de Bièvre (Oizy) propose de mettre de sa parcelle à disposition afin de servir de laboratoire (tests de différentes essences, etc.).

## Stratégie et ODDs

---

### La stratégie

Au fur et à mesure de l'élaboration du PCDR, la stratégie a évolué. Suite à l'analyse selon les 17 objectifs de développement durable, la CLDR avait mis en avant l'absence d'un objectif relatif aux enjeux énergétiques. Celui-ci a été ajouté ensuite et cette version provisoire de la stratégie a été utilisée comme base de réflexion dans les groupes de travail thématiques :

- Au niveau de l'objectif général n°1, **ajout de « Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle et une politique énergétique durable »**.
- De plus, l'auteur a proposé d'ajouter une mesure spécifique en relation avec l'énergie dans cet objectif général : « *Mettre en place des initiatives en faveur du développement des énergies renouvelables* ».

### 1) Confrontation stratégie-projets

Maintenant que la liste de projets est connue, il est proposé de procéder à une révision finale de la stratégie pour la confronter aux projets sélectionnés. Ainsi, en guise de base de discussion, la FRW a effectué une analyse de la stratégie en fonction de la liste des projets. Pour chaque projet, les objectifs stratégiques qui

lui correspondent ont été cochés. Une grande croix signifie que le projet va contribuer principalement à cet objectif, une petite croix signifie que le projet aura un effet moins direct.

	Pilier social					Pilier économique					Pilier environnemental				
	1 – Créer des conditions favorables pour renforcer les rencontres et les échanges entre les habitants		2 - Valoriser les forces vives du territoire			1 - Ancrer une économie durable par la mise en valeur des ressources du territoire		2 - Renforcer l'attractivité du territoire communal			1 - Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle et une politique énergétique durable		2 - Préserver l'identité rurale des villages		
	1.1 - Offrir des lieux et moments de convivialité dans les villages	1.2 - Fédérer et intégrer les habitants, citoyens, et des plus jeunes aux plus âgés	1.3 - Renforcer la communication depuis et vers les habitants, citoyens, et entre les acteurs du territoire	2.1 - Soutenir le tissu associatif local	2.2 - Optimiser les infrastructures existantes	1.1 - Encourager les circuits courts en valorisant les productions locales (agriculture, bois)	1.2 - Impulser un tourisme « à pas d'hommes » basé sur les spécificités patrimoniales du territoire	2.1 - Accroître la dynamique des villages par des activités économiques de proximité et de l'emploi, et par une meilleure connectivité du territoire	2.2 - Favoriser l'accès au logement pour tous via de nouvelles formes d'habitat						
X	11	2	1	1	1	3	4	2	2	1	4	4	2	2	
x	1	13	5	6	3	3	8	2	1	0	2	2	2	7	
Total	12	15	6	7	4	6	12	4	3	1	6	6	4	9	

De ce tableau découlent quelques constats :

- Globalement, les projets répondent bien à la stratégie.
- Le pilier social est particulièrement représenté (« *Offrir des lieux et moments de convivialité dans les villages* » & « *Fédérer et intégrer les habitants, des plus jeunes aux plus âgés* »).
- Le tourisme à pas d'hommes est également très ciblé.
- Une faiblesse est remarquée au niveau des objectifs du pilier environnemental. Peu de projets correspondent aux objectifs notés.

### Discussions en réunion

- Pour plus de cohérence avec les projets et avec les intentions générales, la FRW suggère deux propositions par rapport au pilier environnemental :
  - a. Généraliser l'aspect mobilité à tout ce qui n'est pas l'usage de la voiture individuelle.
  - b. Généraliser la mesure spécifique par rapport à l'énergie à tous les enjeux énergétiques.
- La CLDR fait remarquer que l'aspect biodiversité (et l'intention de faire de la commune de Bièvre une commune exemplaire à ce sujet) n'est clairement pas assez présent dans la stratégie.
 

→ **Il est proposé que cet aspect apparaisse dans le défi global du PCDR (voir ci-dessous).**
- La CLDR rappelle toutes les intentions et la quantité de petits projets qui avaient été émis durant le processus au sujet de l'environnement, de la biodiversité et de la mobilité. Elle regrette que cela ne tansparisse pas dans les résultats des nombres de croix.
  - En effet, ces deux thématiques ont été traitées par la création commissions dans lesquelles tous ces « petits » projets ont été insérés.
  - La relecture des fiches-projets devra se faire en conséquence, ne pas minimiser ces deux projets qui répondent à de réels enjeux émis.
  - Lors de la présentation devant le PAT, il sera intéressant de préciser tous les éléments prévus derrière ces actions : commission mobilité et actions en faveur de la biodiversité pour montrer que ces deux aspects sont importants dans le PCDR et pour les membres de la CLDR.

### Changements adoptés pour la stratégie

Le pilier environnemental a été modifié comme suit :

Pilier environnemental			
1 - Favoriser la transition environnementale		2 - Préserver l'identité rurale des villages	
1.1 - Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	1.2 - Développer des initiatives et des liaisons de mobilité douce en toute sécurité	1.3 – Mettre en place des initiatives en réponse aux enjeux énergétiques	2.2 - Protéger et améliorer le cadre environnemental de la commune
2.1 - Développer un habitat cohérent et raisonné sur le territoire			

## 2) Choix du défi global pour la commune

Une stratégie complète doit comprendre un défi global, un genre de slogan pour le territoire. Il fallait attendre la fin de l'élaboration pour le choisir, car il doit en quelque sorte résumer la liste de projets.

Vu que la recherche d'un slogan risque de prendre beaucoup de temps, il est proposé de réaliser un premier tour de table pour chacun exprime les idées qui lui viennent et qu'il serait bien de voir apparaître dedans.

En suite, une pièce à casser sera proposée à la prochaine réunion pour amélioration et si besoin une discussion finale se fera par mail.

Les idées formulées sont les suivantes :

- Répondre aux enjeux de l'actualité, avoir une réflexion tournée vers le futur à propos de l'environnement, de la biodiversité
- Travailler, œuvrer pour les générations futures
- En transition vers un mieux-vivre
- Solidarité entre les générations, convivialité
- Terre nourricière

## ODDs

Au vu du timing, les objectifs de développement durable seront traités lors de la prochaine réunion.

## Relecture des fiches-projets

---

Afin d'assurer une bonne cohérence globale du dossier, une relecture complète du premier jet de fiches-projets avec discussion en CLDR est importante. Lors de cette CLDR, il est donc proposé de se concentrer sur la relecture des fiches-projets des lots 2 et 3 du PCDR ; le lot 1 sera relu à la réunion suivante.

## Objectif

L'objectif de cette première relecture est de vérifier si le projet qui avait été imaginé au cours du processus transparait bien dans le document. L'instruction qui a été donnée aux membres de la CLDR est donc la suivante :

**Vérifier la proposition des auteurs ; « Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ? »**

## Méthode

La méthode utilisée pour la relecture des fiches-projet propose aux membres de la CLDR de se faire confiance. En effet, chaque fiche sera relue par quelques personnes et discutée finalement par la moitié des membres.

Le déroulement est celui-ci :

### 1) Temps individuel

- Chaque membre se sert d'une fiche à la fois
- La relit individuellement
- Note ses ajouts/remarques/commentaires directement sur la fiche + éventuellement les éléments de forme
- Une fois lue, la fiche est reposée sur la table et reçoit une gommette (pour indiquer une relecture)

- Les membres se servent en continu pendant une trentaine de minutes (en reprenant à chaque fois les fiches qui ont le moins de relectures ; le but étant qu'un maximum de fiches soient relues au moins par trois membres de la CLDR)
- Il est précisé qu'il sera possible de relire tranquillement les fiches chez soi, car elles seront accessibles numériquement

Avant que les membres ne se lancent dans la relecture, Impact (auteur de programme) indique que la précision des informations reprises dans les fiches diffère en fonction du lot dans lequel les fiches se trouvent (le lot 1 étant le plus détaillé et le lot 3 le moins).

## 2) Partage des remarques en deux sous-groupes

Lorsque toutes les fiches ont été relues au moins trois fois, deux groupes sont formés et les fiches partagées entre les groupes. Avec l'auteur et la FRW, les remarques notées sur les fiches sont passées en revue pour être éventuellement réexpliquées et validées par le groupe.

### *Création d'une halle multifonctionnelle*

- Dans le point « Description du projet », il est suggéré d'ajouter :
  - Activités culturelles en collaboration avec le Centre culturel
  - Rassemblement de différentes initiatives au même endroit (boutique CPAS, donnerie alimentaire, ...)
- Dans le point « Eléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé », il est suggéré d'ajouter :
  - compiler le projet à la création d'une asbl
  - créer un pacte de collaboration entre les différents partenaires
- Il est suggéré d'appuyer davantage sur le pilier environnement avec : la préservation de la biodiversité, les mesures en faveur des énergies renouvelables, la récupération des eaux de pluie.

### *Aménagement d'espaces conviviaux : les abords de la maison de village de Gros-Fays*

- Il est rappelé l'importance de garder l'objectif de favoriser la biodiversité dans cet aménagement (et de manière plus générale dans tous les aménagements d'espaces conviviaux de tous les villages).
- Les billes de chemin de fer sont nocives => trouver une alternative plus naturelle pour le futur aménagement.

### *Aménagement d'espaces conviviaux : réaménagement de la placette de Baillamont en une zone de convivialité*

- Renforcer l'aspect environnement pour arriver à deux étoiles dans les impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société.
- Dans la description du projet, il serait intéressant de signaler que l'ancien lavoir se trouve à quelques mètres de l'espace de convivialité (rue Jominot).

### *Création d'un espace d'accueil à Graide-Station*

- Ajouter des toilettes publiques dans le projet.
- Comme il s'agit d'un point de départ pour ceux qui viennent en train + accès au Ravel, il serait intéressant d'installer des panneaux didactiques pour mettre en valeur tous les villages de la commune, leur patrimoine et histoire, leurs curiosités, ...

### *Aménagement d'une parcelle forestière laboratoire*

- Dans le point « Etat du dossier » : vérifier la superficie de la parcelle + ajout d'un élément dans la phrase « Le propriétaire souhaite mettre à disposition son terrain dans le but de tester différentes essences de conifères **et de feuillus** ».

### *Mise en place d'outils de réflexion urbanistique*

- Dans la description du projet, ajouter :
  - Respect de la biodiversité

- Préservation des terres nourricières
- Il est très important d'informer les gens dès le départ, dès leur acquisition de terrain et/ou de bâtiment.

### *Création et aménagement d'un réseau de voies lentes – partie 2*

- Le réseau de voies lentes a un attrait touristique évident mais doit parallèlement à cela être fonctionnel et pratique pour les habitants de la commune afin de devenir une réelle alternative à la voiture individuelle.
- Ne pas bétonner la forêt ! Il existe plein d'autres solutions que le macadam.
- Préciser que la connexion entre Graide et Bièvre = route des éoliennes.
- Intégrer la liaison Baillamont-Carlsbourg : beaucoup de chemins existent déjà, il faut les remettre en valeur.
- Graide-Station – Naomé : liaison à creuser.

### *Réaménagement de l'espace autour de la maison communale en zone de convivialité à Bièvre*

- Dans le point « Description du projet », dans la phrase « Cela permettrait également de créer un cheminement piéton direct vers l'office du tourisme **et le centre culturel** » (**ajout**).
- Suggestion pour la partie arrondie juste devant la maison communale : plantes herbacées pour la biodiversité.
- De manière générale, l'office du tourisme semble oublié, il faudrait le mettre plus en valeur.

### *Acquisition d'une éolienne citoyenne*

Pas de remarque.

### *Extension, rénovation et aménagement des abords de la maison de village de Graide-Station*

- Prévoir du photovoltaïque pour le réaménagement de la toiture.
- Renforcer l'aspect biodiversité avec le verger envisagé.

### *Aménagement d'espaces conviviaux : rénovation de la chapelle de la Scaïre avec un espace d'accueil extérieur (Cornimont)*

- Attention à l'intitulé exact de la fiche (cf. dénomination correcte ci-dessus).
- Favoriser la biodiversité dans cet espace : verdir.
- Garantir la propreté du lieu : il est possible de faire appel à des bénévoles motivés, qui seraient des parrains de cet espace.
- Ajouter dans le point « Description du projet » : valoriser le point de vue.

### *Mise en place d'une production de Biogaz*

- Ajouter aux sources de matières les tontes de pelouse des espaces publics
- Utilisation du biogaz : le purifier pour l'injecter dans le réseau de gaz naturel ou pour alimenter des véhicules serait une bonne piste pour la rentabilité du système.
- La chaleur pourrait servir à des bâtiments communaux, mais le réseau de chaleur imaginé près de la maison communale nécessiterait que le digesteur soit placé à l'intérieur du village, ce qui est problématique (charroi, odeurs,...). Il faudra donc analyser les besoins en chaleur à proximité de l'installation, voir créer des besoins → chauffer des serres pour un maraîcher, ce qui lui permettrait d'étendre sa saison de production (lien avec le climat ardennais comliqué)
- « Ce projet vise à rendre la commune autonome en énergie » → remplacer par ce projet s'intègre dans un objectif d'autonomie.

### *Mise en place d'actions de soutien et de valorisation des associations*

- Dans les impacts attendus, pour le volet environnemental, dire que les impacts négatifs seront évités (ex : pas d'utilisation de vaisselle jetable). Au niveau économique, il faudra veiller à ce que les associations ne se fassent pas d'ombre entre-elles (cohérence entre les dates d'événements, éviter

la concurrence,...) → à voir si ces remarques ne devraient pas être intégrées à la description du projet.

- Porteur de projet : « représentants des différentes associations »
- Programme de réalisation :
  - Faire un relevé complet des associations
  - Création d'un groupe de travail composé des représentants des différentes associations
  - Création d'un calendrier partagé assez rapidement
  - Diffusion des activités vers les citoyens
- S'il est sélectionné, faire le lien avec le projet GAL Ardenne-Méridionale lié aux aspects touristiques, culturels, sociaux

### **Aménagement d'espaces conviviaux : la Chapelle à Six-Planes**

- Dans les impacts attendus, pour le volet environnemental, l'impact mérite une étoile de plus, il y a un vrai volet biodiversité dans le projet.
- Demande d'ajout d'arbres fruitiers pour proposer des rencontres annuelles pour la cueillette
- Partenaires du projet : les villageois, notamment pour l'entretien de l'espace
- Pérennité de l'investissement : cahier de charge de l'entretien de l'espace assez précis + aménagement de l'espace en concertation avec les riverains
- Remarque non liée au présent projet, mais pour le projet biodiversité : besoin de revoir le cahier de charge d'entretien des espaces verts pour plus de respect des dates de tailles de haies notamment

### **Création de logements pour nuitées simples**

- Le camping est bien situé sur le RAVeL et pourrait proposer des logements pour randonneurs et cyclistes comme on trouve dans les campings au Grand-duché. Cela permettrait aux cyclistes de bénéficier des sanitaires du camping et de l'HoReCa de Bièvre. Le jardin des hibou pourrait aussi en proposer.
- Les possibilités de logements devront être bien référencées, surtout sur le site de l'office du tourisme

### **Mise en valeur du patrimoine**

- Le public cible est bien entendu les touristes, mais avant tout, c'est à destination des habitants tant anciens que nouveaux. Il y a une perte de la connaissance du patrimoine et des savoirs anciens.
- Attention à ne pas mettre des panneaux pour mettre des panneaux, il s'agit avant tout de mettre le patrimoine en avant.

### **Aménagement de mobilier sur les promenades**

- Les matériaux utilisés devront être résistants aux incivilités
- Les poubelles devront être vidées et vérifiées très régulièrement
- Afin de prévenir les incivilités, il faudra sensibiliser les citoyens et notamment les jeunes via par exemple le fait de la construire et/ou les décorer avec eux (ex : en faisant appel à un artiste local qui animerait un atelier)

### **Aménagement d'espaces conviviaux : espace extérieur pour les jeunes à Bièvre**

- Revoir le titre : il s'agit d'adapter l'espace actuel pour qu'il convienne à tous les âges, y compris les jeunes.
- Zone pour les sports : ajouter pétanque
- Ajout : apporter une attention particulière à la cohabitation entre les jeunes et le voisinage
- Ajouter le fait que l'aménagement sera réalisé en maximisant les impacts positifs sur la biodiversité
- Dans les impacts attendus, pour le volet environnemental, impact positif sur la biodiversité (préservation et amélioration)
- Partenaires : citoyens, riverains, associations (club des jeunes, aînés,...)
- Localisation : à confirmer, car les riverains du parc actuel ont des criantes. Autres lieux envisagés : le jardin de l'ancien home, le parc autour de la maison communale, les abords de terrains de foot



## Rénovation énergétique et aménagement de l'étage de la maison de village de Bellefontaine et de ses abords

- L'espace de stockage pour le comité est indispensable
- Un lien avec le projet de nuitées simples pourrait être mentionné si l'utilisation de l'étage va dans ce sens. Et dans ce cas, la question de l'organisme qui entretiendra et gèrera l'occupation du logement devra se poser.
- L'espace de coworking doit être conditionné à une solution de fournir une connexion internet fiable et rapide.
- Une réflexion sur la quantité de places de parking à maintenir est à mener ; lorsqu'il y a un évènement à la salle, le parking est en général rempli.

## Divers

---

- Schéma de développement territorial : la FRW informe les membres de la CLDR qu'une enquête publique régionale est ouverte jusqu'au 14 juillet pour l'approbation du Schéma de Développement Territorial de la Wallonie. Il s'agit d'un dossier définissant les lignes directrices à suivre pour tout ce qui sera aménagement du territoire à l'avenir. Ainsi, on peut y voir que l'objectif est que d'ici 5 ans, 3 nouveaux logements sur 4 soient construits dans les centralités. Pour Bièvre, la seule centralité identifiée est Bièvre-village.
- Actualisation composition de la CLDR : un membre a remarqué que ce point est passé au Conseil et il regrette que l'information n'ait pas été communiquée. La FRW s'en excuse et explique les changements qui ont eu lieu. Nous reprenons ici les démissions et les nouvelles arrivées :  
**Démissions** : *Eric Dion, Stéphane Martin, Nathalie Clarinval, Olivier Dion, Thomas Theret, Benoit Collard, Jean-Louis Hannard, Yanick Loison et Lucie Catiaux.*  
**Nouveaux membres officiels** : *Lucas Coulonval, Freddy Dauby, Christian Gilson, Martine Cornil et Christo Datso.*

## Suites

---

- 4 juillet : CLDR – suite de la relecture des fiches-projets.
- Été : relecture du PCDR.
- Fin septembre : approbation du PCDR et de la 1<sup>ère</sup> demande de convention – *CLDR.*
- Octobre ou novembre : approbation du PCDR et de la 1<sup>ère</sup> demande de convention – *Conseil communal.*
- Fin d'année : passage devant le Pôle Aménagement du Territoire.



**Annick SAMYN et Alisée LEQUEUX**

Agents de développement  
Semois-Ardenne



## Annexe 1 : présences 19 juin 2023

---

### *Présents (13)*

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
M.	Adant	François
M.	André	Claude
M.	Dauby	Freddy
Mme.	Dion	Marianne
Mme.	Francotte	Soho
M.	Gérard	André
M.	Maldague	Claude
M.	Maldague	Emile
M.	Modave	Michael
Mme.	Reitz	Chantal
Mme.	Seron	Marie-Pierre
Mme.	Valvekens	Emanuelle
M.	Versteegen	Renaud

### *Excusés (7)*

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Mme.	Cornil	Martine
M.	Coulonval	Lucas
M.	Datso	Christo
Mme.	Gilot	Agnès
Mme.	Martin	Annie
M.	Martin	Francis
M.	Nicolas	Florian